

## BULLETIN

DU

Syndicat Central des Agriculteurs  
DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

Paraissant deux fois par mois

COMPTE DE CHEQUE-POSTAL  
N° 6.015 — NANTESLes Bureaux sont ouverts tous les jours de la Semaine  
de 9 heures à Midi et de 2 heures à 5 heures (Dimanches et Fêtes exceptés)

Téléphone 1.05

LE PROCHAIN « BULLETIN »  
PARAITRA LE 15 SEPTEMBRE

## LA SITUATION

## LES ENGRAIS

Le calme continue. La demande est à peu près nulle jusqu'ici. Elle commencera à se manifester la prochaine semaine.

Les sulfates d'ammoniaque ont officiellement monté de 25 fr. par 100 kilos pour septembre-octobre et la mi-novembre. Cette hausse justifie nos précédentes observations. Tenant compte d'engagements précédents nous remontons les prix cotés pour le sulfate dans notre bulletin du 20 juillet de 2 fr. seulement et nous les établissons à 123 fr. 50 les 100 kilos toutes nos conditions, c'est-à-dire par wagon complet.

Ce prix nous est garanti pour une quantité limitée, bien entendu.

Nous n'avons rien à changer pour les autres engrais.

Notons cependant que nous pouvons aujourd'hui, vu les hauts prix des scories qui effraient les cultivateurs pouvant prendre un wagon de 10.000 kilos, offrir à nos adhérents des phosphates de Cierp et Bordy-Redir, fabriqués à Cierp (Haute-Garonne) et qui ont donné toute satisfaction à ceux de nos adhérents qui les ont déjà employés les années précédentes en remplacement des scories. Le prix de ces phosphates serait de 19 fr. 50 pour les 16/18 pour cent, et de 18 fr. pour les 14/16 pour cent, les 100 kilos franco toutes gares grands réseaux de la Loire-Inférieure, sans engagement.

## A VENDRE

dans les bureaux du Syndicat :

Poudre Saint-Eloi remplaçant le chaulage des semences.

Le paquet pour 1 hectolitre de grains 0 fr. 80.

## Concours départemental annuel de la Société d'Agriculture de la Loire-Inférieure

Nous rappelons à nos adhérents que le concours annuel de la Société d'Agriculture aura lieu à Machecoul le mercredi 22 septembre prochain.

Nous en avons publié le programme dans notre dernier numéro.

## Concours Départemental de la Mayenne et Concours spécial de la Race Bovine Maine-Anjou

Nous rappelons que le Concours départemental de la Mayenne et le Concours spécial de la race bovine Maine-Anjou se tiendront à Laval, place de Hercé, les 15, 16, 17 et 18 septembre prochain.

Les nombreux engagements des exposants pour ces Concours démontrent tout l'intérêt apporté par les agriculteurs, éleveurs et constructeurs et affirment le plein succès réservé à ces importantes démonstrations agricoles.

## Crésyl

Nous pouvons procurer à nos adhérents les produits suivants, excellents pour la destruction des insectes et pour la désinfection des étables, des écuries et des poulaillers.

Crésyl Henry, en bidons de 1 litre 5 fr.  
Crésyl Henry, en bidons de 5 litres 25 fr.  
Crésylol, en bouteilles de 1 litre... 4.50

Marchandises à prendre à nos bureaux, 5, quai Cassard.

## Courroies à bœufs et amblots

Nous tenons toujours à la disposition de nos adhérents des courroies d'attelage pour bœufs et vaches. Ces courroies en peau de buffle sortent d'une fabrique qui en a la spécialité depuis de longues années. Nous les recommandons tout spécialement. Les prix varient naturellement suivant les poids, c'est-à-dire en proportion des épaisseurs et des longueurs des courroies.

Nous avons également des amblots de la même fabrication pour joug à bœufs soit pour charrettes, soit pour couples.

## Chaux et Chaulage

La chaux pendant la guerre et les années suivantes avait atteint un prix prohibitif. Les transports étaient extrêmement difficiles, cela explique que le chaulage des terres ait totalement cessé dans notre région. Maintenant ces difficultés ont disparu et il est urgent que les agriculteurs reprennent en l'améliorant l'excellente pratique du chaulage.

C'est ce que certains ont compris ; ils ont bien voulu nous demander de traiter cette question avec quelques détails.

## CARACTÈRES DES TERRES PAUVRES EN CHAUX

Les terres pauvres en chaux sont de trois sortes :

- 1° Siliceuses, légères, sables plus ou moins purs,
- 2° Tourbeuses, restes de vieux marécages, formées surtout d'humus,
- 3° Argileuses à des degrés divers.

Les deux premières catégories sont assez rares tandis que la troisième, celle des terres plus ou moins argileuses, constitue la plus grande part des terres arables de notre région de l'ouest.

L'hiver, l'eau y pénètre mal. Les flaques stagnantes semblent presque grasses à la

surface. Elles offrent des irisations et lorsque l'eau a dormi longtemps, il y a sur le bord de la flaque des taches rougeâtres dues au carbonate de fer ; car il est un fait que les terres pauvres en chaux sont riches en fer et réciproquement. Cette présence fréquente du fer dans les terres dénuées de chaux se retrouve dans la couleur souvent brun-rouge de ces terres.

Les eaux courantes ne présentent pas une limpidité parfaite. Sous une certaine profondeur elles ont des reflets noirâtres.

D'autres signes intéressants sont fournis par la végétation. Le châtaigner, le genêt, l'ajonc marin, les bruyères, les fougères, la digitale pourpre, l'oseille, la ravenelle, le trèfle incarnat, sont autant de végétaux qui pour croître n'ont pas besoin de calcaire ou même qui en ont horreur et prospèrent spécialement dans les sols qui en sont dépourvus.

Les terres dénuées de chaux sont généralement lourdes, froides, compactes.

Ces caractères ne sont-ils pas ceux de la plupart de nos terres de la Bretagne, de la Vendée et de l'Anjou ?

## LA CHAUX. — SES PROPRIÉTÉS

La chaux est de la pierre calcaire calcinée. La pierre calcaire ou pierre à chaux est essentiellement constituée de carbonate de chaux plus ou moins pur avec un peu d'eau. En la chauffant dans des fours on lui enlève son eau qui s'évapore et le carbonate est décomposé en acide carbonique qui s'échappe et en oxyde de calcium, nom chimique de la chaux vive. La chaux se présente partie en morceaux, partie en poussière. Elle est blanc-grisâtre. Elle a une grande avidité pour l'eau.

En se chargeant d'eau l'oxyde de chaux devient de l'hydrate. La chaux vive est devenue de la chaux éteinte. La chaux peut s'éteindre seule, lentement, en prenant l'eau de l'air ou de la terre. Ou bien on peut l'éteindre brutalement en l'arrosant. Chacun connaît le phénomène qui s'accompagne d'un grand dégagement de chaleur et de vapeur d'eau.

La chaux en passant de l'état de chaux vive à l'état de chaux éteinte, se « délite », c'est-à-dire se désagrège, tombe en poussière, et augmente de volume, « foisonne » pour employer le terme technique.

Cette chaux, aussi bien éteinte que vive, est très caustique. C'est un agent de décomposition chimique très puissant.

Peu à peu, soit dans l'air, soit dans le sol elle se charge d'acide carbonique pour faire du carbonate de chaux, revenant ainsi à la constitution chimique de son origine, la pierre à chaux.

Cette suite de transformations est très importante à connaître pour bien comprendre les actions que la chaux peut exercer sur le sol et les éléments fertilisants.

## DIVERSES SORTES DE CHAUX

La chaux est de qualité diverse suivant la pierre à chaux dont elle est extraite. On distingue :

Les chaux grasses, les meilleures, presque pures.

Les chaux maigres, mélangées d'un peu

de sable, plus grises, qui se délitent et foisonnent un peu moins.

Les chaux hydrauliques qui contiennent 10 à 20 % d'argile ; jaunâtres, se délitent et foisonnent mal, durcissent vite à l'humidité.

Les chaux magnésiennes, mélangées de magnésium ce qui ne présente pas un gros inconvénient.

## ACTION DE LA CHAUX

La chaux agit comme aliment. Elle modifie les qualités physiques du sol.

Elle mobilise avec une extrême vigueur les éléments fertilisants.

## LA CHAUX ALIMENT DES PLANTES

C'est son rôle le plus restreint. Elle est certes indispensable à la constitution de la plante mais en quantités réduites. Les sols même pauvres en chaux en renferment presque toujours suffisamment pour que la plante y trouve les quantités qui lui sont nécessaires. Une récolte de blé ou d'avoine n'enlève par hectare que 40 kilos de chaux ; les betteraves et les pommes de terres en exportent davantage : 70 à 80 kilos ; les choux, les rutabagas, les pois, la luzerne, etc, sensiblement plus : 100 à 300 kilos.

## LA CHAUX MODIFIE

## LES QUALITÉS PHYSIQUES DU SOL

C'est en cela qu'elle est particulièrement utile pour les terres argileuses. L'argile, mou, collant, compact, capable d'être modelé quand il est humide ; dur, pris en bloc, coupé de crevasses, difficile à déformer quand il est sec, cet argile perd sous l'action de la chaux ses propriétés primitives et l'action est d'autant plus énergique que la chaux est plus caustique. La compacité diminue, il colle moins à l'outil, se laisse émietter, parce qu'il s'est constitué dans son sein de petits canaux invisibles où l'air et l'eau peuvent circuler. Cette circulation apporte la nourriture, active les transformations de la matière fertilisante, laisse pénétrer la chaleur. Le travail de la terre chaulée est meilleur, moins pénible ; la terre est allégée, réchauffée, perméabilisée, les réactions chimiques et notamment la nitrification s'y font mieux, la plante y est mieux à son aise.

La modification des propriétés physiques des sols siliceux et tourbeux est beaucoup moins sensible ; mais l'action chimique de la chaux y est au moins aussi intense que dans les terres argileuses.

## LA CHAUX MOBILISE

## LES ELEMENTS FERTILISANTS

Les éléments fertilisants du sol sont de deux sortes : organiques et minéraux.

1° Les éléments organiques sont les déchets végétaux et animaux. Ils peuvent se trouver déjà dans le sol et constituent l'humus, restes décomposés de racines, de feuilles, de mousses, de déjections, etc ; ou bien ils sont apportés comme engrais sous forme de fumier, de sang, de poudre d'os, etc...

L'action de la chaux sur ces matières organiques est très complexe.

Une certaine partie de l'humus combine

son acide humique avec de la chaux pour former l'humate de chaux, élément léger essentiel du terrain. C'est en dire toutes les qualités. Une autre partie est vigoureusement décomposée, comme brûlée par la causticité de la chaux et amenée rapidement à l'état d'ammoniaque qui dans l'évolution de la matière azotée est la première forme, mais non la meilleure sous laquelle l'azote peut-être assimilé par la plante.

Tant que dure cette fabrication d'ammoniaque, la nitrification est arrêtée parce que les ferments nitrificateurs ne peuvent prospérer à cause de la causticité de la chaux. Mais, comme nous l'avons exposé plus haut, la chaux, peu à peu, avec l'acide carbonique de l'air ou du sol devient du carbonate de chaux, ou, comme nous venons de le voir, avec l'humus, de l'humate de chaux. Dès lors elle n'est plus caustique, les microbes nitrificateurs reprennent leur fonction et fabriquent l'azote nitrique, assimilable par excellence, avec d'autant plus d'intensité qu'il se trouve en présence d'une matière déjà vigoureusement transformée par la chaux caustique. Ce phénomène en deux temps explique que souvent l'application de la chaux semble au premier moment ralentir la végétation qui repart de plus belle après quelques semaines.

Cette décomposition ardente de la matière organique peut devenir, si elle est trop intense, une cause d'appauvrissement rapide du sol. L'humus est brûlé et l'azote mis en liberté en quantités considérables pour les besoins de la plante, se perd dans l'air et dans les eaux de ruissellement et de drainage. C'est une des raisons pour lesquelles on ne doit pas chauler avec excès sauf certaines terres trop riches en acide humique comme les tourbières.

2° Les éléments minéraux du sol sont les sels renfermant les éléments nécessaires à la plante et susceptibles après plus ou moins de transformations d'être assimilés par elle. Certains sont assez abondants comme les sels de potasse, d'autres très rares en très faible quantité comme les phosphates, tous très loin de leur point d'assimilabilité. C'est pourquoi on donne au sol des engrais minéraux : sels ammoniacaux, nitrates, phosphates et superphosphates, sulfate et chlorure de potasse qui renferment les éléments utiles sous une forme assimilable ou tout au moins plus près de leur assimilabilité.

La chaux devant tous ces sels enfermés dans la terre ou jetés comme engrais, a une action générale très intense : celle de précipiter beaucoup la viscosité de leur évolution, de la solubiliser, de mobiliser en eux les éléments de la plante.

#### AUTRES EFFETS DE LA CHAUX

La chaux neutralise les acides si nuisibles du sol.

De plus dans certaines terres, des sels comme les sulfates de fer, d'alumine, de magnésie existent en assez grandes quantités pour les rendre infertiles. Avec le chaulage ces sels sont décomposés et la terre devient apte à la culture. Enfin la chaux développe singulièrement le pouvoir absorbant du sol c'est à dire la faculté qu'il possède de retenir les éléments fertilisants assez près de leur point d'assimilabilité sans qu'ils prennent la fuite par les eaux de ruissellement et de drainage.

(à suivre).

R. L., ing. agronome.

DIRECTION DES SERVICES AGRICOLES  
de la Loire-Inférieure

## Plantes parasites de nos Cultures

Une des causes principales des faibles rendements obtenus dans nos cultures de céréales est due à l'abondance des plantes adventices, qui se nourrissent et se développent au détriment de la céréale.

Seule, l'application d'un certain nombre de procédés permet d'obtenir un nettoyage suffisant des terres : choix d'un assolement comprenant des plantes sarclées ; sarclages mécaniques, destruction de certaines plantes adventices à l'aide d'eau acidulée ou tous autres produits ; emploi de semences passées au trieur pour les débarrasser des mauvaises graines.

Des essais intéressants ont été entrepris au cours de la présente campagne, en vue de la destruction, par l'eau acidulée à l'acide sulfurique (procédé Rabaté), d'un

certain nombre de plantes très nuisibles à nos blés ; sanves, ravenelles, jarzeaux, luzerne maculée, renoncules des champs, coquelicots, nielles, chardons, etc.

Les traitements entrepris, encouragés par l'Office agricole départemental et les Syndicats agricoles ont donné d'excellents résultats. Attaquées par l'eau acidulée, ces plantes nuisibles ont été sinon totalement détruites, du moins assez retardées dans leur végétation pour ne plus être nuisibles aux céréales.

Deux centres de démonstration ont été créés, l'un à Châteaubriant, l'autre à l'établissement départemental Le Ray ; des pulvérisateurs à grand travail, d'une capacité de 200 litres, montés sur roues et entraînés par un cheval, ont permis d'effectuer les traitements qui auraient pris certainement une grande extension si les pluies continues à l'époque favorable au traitement (février-mars) n'étaient venues rendre difficile l'emploi des appareils.

En outre, il a été utilisé une trentaine d'appareils à dos, spécialement construits pour la pulvérisation d'eau acidulée, qui ont permis de faire de nombreuses démonstrations du traitement.

Une cinquantaine d'hectares ont été ainsi traités, les résultats obtenus sont tout à fait probants et nul doute que le nombre des appareils utilisés ne soit en grande augmentation l'an prochain. D'ailleurs, la technique des traitements a fait de réels progrès ; les constructeurs connaissent mieux les conditions que doivent remplir les appareils pour donner de bons résultats ; ces conditions sont résumées ci-dessous, d'après les observations faites au cours des traitements.

Un appareil pour l'épandage rapide d'acide dilué, de bouillies cupriques, etc..., utilisable dans notre département, doit présenter les caractéristiques suivantes :

1° Etre rustique, solide et facilement réparable par les ouvriers de la région ;

2° Pouvoir traiter 4 billons d'un mètre de largeur chacun par chaque passage ;

3° Avoir les jets placés à intervalles égaux sur les bras, de façon à pouvoir épandre aussi bien dans la dérayure que sur les billons ;

4° Etre à essieu extensible de 1 mètre à 2 mètres entre les roues ;

5° Pouvoir être traîné par deux bœufs, par la mise en place d'un timon remplaçant les brancards ;

6° Avoir un tonneau contenant au moins 200 litres ;

7° Les roues devraient avoir 1 mètre 20 de diamètre, de façon que l'instrument soit utilisable pour les premiers traitements contre le mildiou des pommes de terre ;

8° Les bras supportant les appareils d'épandage devraient pouvoir s'approcher ou s'éloigner à volonté (course 0 m. 25, 0 m. 40 à 0 m. 65).

9° L'appareil distributeur devrait pouvoir se régler facilement de manière à obtenir un débit de liquide variant de 800 à 1.200 litres à l'hectare ; il devrait être disposé de façon à ce qu'il soit possible d'interrompre la pulvérisation de plusieurs jets ;

10° Cloche, pompe, joints et divers en alliage inattaquable par l'acide sulfurique.

L'organisation d'un chantier doit être prévue lors des traitements, de façon à en permettre l'exécution rapide et avec le minimum de main-d'œuvre ; il pourra comprendre, outre le pulvérisateur et une grande cuve en bois, un vide-touries, une pompe pour le remplissage de l'appareil, un tonneau sur chariot pour le transport de l'eau, quelques seaux toujours remplis d'eau et éventuellement des tréteaux et madriers permettant de placer les touries d'acide, au moment de la préparation de la solution acide.

Les plus grandes précautions sont à prendre au cours des travaux, en ne perdant pas de vue que les yeux des travailleurs ne doivent jamais être exposés à recevoir de gouttelettes de liquide acide ; le port de lunettes en verre ordinaire, bien ajustées, est à recommander ; si, par exemple, un arrêt se produit dans le débit d'un jet, bien se garder d'examiner celui-ci de près, de crainte qu'il ne se produise une projection d'eau acidulée.

Les quelques seaux d'eau placés près du chantier, permettent d'éviter les petits inconvénients dus aux brûlures du liquide ; il suffit pour cela de mouiller abondamment la partie atteinte.

L'acide sulfurique qui doit être préféré est celui à 52-53°, il est mélangé à raison de 10 à 12 litres à 90 ou 88 litres d'eau, en versant lentement l'acide dans l'eau tout en agitant avec un bâton ; la solution refroidie est pulvérisée à la dose de 800 à 1.200 litres à l'hectare.

Avec un appareil attelé, il est possible de traiter au moins 50 ares à l'heure ; le prix de revient du traitement à l'hectare est d'environ 80 francs.

Les traitements doivent être faits par temps sec, ni pluies ni rosées ; atmosphère calme. L'époque la plus favorable pour les céréales d'automne se place en février-mars, lorsque la majorité des plantes adventices est levée et alors que la céréale ne recouvre pas les jeunes plantes ; pour les orges, avoines de printemps les traitements seront faits en avril-mai.

Bien entendu on ne saurait traiter les céréales dans lesquelles auraient été semées trèfle ou luzerne ; mais rien n'empêche de semer ces graines quelques jours après les traitements à l'eau acidulée.

La solution acide employée ronge un peu les feuilles de la céréale, de sorte qu'après les traitements les champs semblent être bien atteints ; une quinzaine de jours suffit pour permettre aux céréales de reverdir ; il est recommandé, d'ailleurs, de répandre une centaine de kilos de nitrate de soude à l'hectare avant les traitements et de faire suivre ceux-ci d'un hersage et d'un roulage, effectués lorsque la végétation est redevenue normale.

Louis DANGUY,  
Ingénieur agronome,  
Directeur des Services Agricoles.

## La Législation sur les accidents du travail étendue aux gens de maison

LOI DU 2 AOUT 1923

Le Journal Officiel du 3 août a publié la loi étendant la législation sur les accidents du travail aux gens de maison, domestiques, concierges et serviteurs à gages. En voici le texte :

Article premier. — Dans le délai de six mois, à compter de la promulgation de la présente loi, la législation sur les accidents du travail résultant de la loi du 9 avril 1898 et des lois ultérieures qui l'ont complétée et modifiée, notamment des articles 2, 3 et 6 de la loi du 12 avril 1906, ainsi que des dispositions de la loi du 30 décembre 1922 est étendue aux domestiques, gens de maison, serviteurs à gages, concierges et salariés du même genre à un titre quelconque, attachés ou non à la personne.

Art. 2. — Le salaire servant de base à la fixation des indemnités s'entend uniquement à l'exclusion de tous autres profits en argent, de la rémunération et des prestations en nature directement allouées par le maître, en exécution du contrat de louage de services.

Toutefois, les rétributions accessoires et habituelles concourant à former la rémunération effective, notamment sous forme d'étrennes, devront être ajoutées au salaire de base pour le calcul de l'indemnité en cas d'incapacité permanente ou de mort.

Art. 3. — La présente loi est applicable à l'Algérie sous réserve des modifications déjà apportées à la législation métropolitaine sur les accidents du travail par la loi du 25 septembre 1919.

## Les problèmes actuels de l'Agriculture

par MM. Henri et Joseph HITIER (1)

(Suite)

INTRODUCTION

Il se trouva chez nous, surtout dans la période comprise entre les années 1880 et 1900, au temps où la crise agricole se développait avec son cortège de ruines pour nos régions de culture, des gens pour soutenir que nous n'avions qu'à imiter l'exemple de l'Angleterre et à transformer notre économie traditionnelle, en réduisant notamment dans de très fortes pro-

(1) Les Problèmes actuels de l'Agriculture, par MM. H. et J. Hitier. 1 volume in-16, chez Payot, à Paris ..... Fr. 4 »

portions les surfaces consacrées au blé, le produit le plus affecté par la crise. Bien nous a pris de n'avoir pas suivi de tels conseils.

La guerre éclate en août 1914 et au fur et à mesure qu'elle se prolonge la situation se transforme.

Ce n'est plus l'abondance qu'on redoute, c'est la disette. Blé, viande, sucre se raréfient ; la production intérieure diminue pour les causes multiples que l'on sait : envahissement de nos grands départements producteurs, ailleurs pénurie de bras, pénurie d'engrais, etc. Les possibilités d'importation se raréfient et deviennent singulièrement onéreuses. Le prix des grandes denrées d'alimentation monte de mois en mois. Quand la guerre sous-marine s'intensifie, la hausse des frêts prend des proportions vertigineuses. Le transport d'une tonne de blé, de l'Argentine en France, qui coûtait, en 1914, 12 à 13 francs (assurance et fret compris) passe à 160 et 180 francs. Rendu dans les ports français, le quintal de blé revient à 120 ou 130 francs au lieu des 30 francs de 1914. Il en est de même pour les autres céréales, pour la viande, le sucre.

En face d'une situation qui menace de contraindre les Alliés à déposer les armes faute de pouvoir soutenir la lutte sur le terrain économique, on en est réduit, pour tenir, à inaugurer le régime des restrictions : carte de pain, carte de sucre, jours sans viande. On n'en est plus à redouter la pléthore des produits. Trois ans de guerre ont suffi à nous ramener plus de cent ans en arrière, quand on vivait avec la hantise de la disette. A nouveau on connaît « la peur de manquer » — et lorsque l'armistice survient, la situation ne se modifie pas ; elle empire plutôt. Le marché des changes enregistre dans ses cotes quotidiennes les conséquences de la guerre. Les Alliés et spécialement la France sont sortis meurtris de la victoire. La France autrefois créancière du monde, avec une balance des comptes à solde créditeur, est maintenant en présence d'un solde débiteur formidable ; le franc, pour cette cause et aussi parce qu'il s'exprime en un billet inconvertible, subit une énorme dépréciation par rapport au dollar, à la livre, au florin, etc., qui servent d'étalon dans le règlement de nos achats à l'étranger.

Tel est le bouleversement des conditions auxquelles nous étions habitués et en face duquel nous place l'après-guerre.

Tout le monde s'accorde pour proclamer que *Produire* doit être notre mot d'ordre d'une façon générale. Or, c'est du côté agricole qu'il faut faire porter notre premier et principal effort, et cela pour deux raisons.

D'abord parce qu'il convient de nous libérer au plus vite du tribut de milliards que nous avons payé à l'étranger chacune des dernières années à raison du déficit de notre production nationale en denrées alimentaires (blé, sucre, viande, pour ne citer que les principales).

En second lieu parce que nous n'avons pas le droit de méconnaître les enseignements que la guerre nous a fait payer si cher et qu'il nous en faut faire notre profit pour le cas où nous serions entraînés dans un nouveau conflit. Certes, personne en France n'est assez fou pour désirer la guerre, mais nous pouvons à nouveau être obligés de la subir et cela suffit pour que ce nous soit un devoir d'envisager l'hypothèse. Nous disons qu'une nouvelle agression doit nous trouver armés économiquement comme militairement.

Or, ce que la guerre a démontré, c'est qu'un grand pays n'est pas à l'heure d'un conflit, armé économiquement, quand il a dans la paix commis l'imprudence de se mettre à titre permanent, en ce qui concerne les produits nécessaires à son alimentation, sous la dépendance de l'étranger. Avec les moyens de guerre moderne il risque de voir paralysées plus ou moins complètement les importations auxquelles sa vie est à la lettre suspendue. C'est peut-être pour lui l'obligation de renoncer à se défendre, encore que les moyens militaires soient suffisants, faute de s'être assuré sur place les moyens économiques de soutenir la lutte.

L'Angleterre aux heures où la guerre sous-marine a atteint son maximum d'intensité, n'a-t-elle pas devant la terrible leçon des faits confessé l'erreur qu'elle avait commise, en s'habituant pendant plus

d'un demi-siècle à tirer des pays d'Outre-Mer les quatre cinquièmes du blé nécessaire à sa subsistance. Cette erreur, la France d'avant-guerre avait su l'éviter ; ce n'est pas à la France d'après-guerre à la commettre.

Plus que jamais il faut nous donner pour but de tirer de nous-mêmes dans la mesure où le permettent nos conditions de sol et de climat ce qui est indispensable à notre alimentation. Il se trouve qu'avec l'admirable variété de sa production agricole la France est mieux qu'aucun autre pays en mesure de réaliser un tel programme. La faute dont elle se rendrait coupable, en se dérochant à une tâche que la nature a voulu comme à plaisir lui faciliter, n'en serait que plus lourde.

Notre indépendance alimentaire une fois assurée, il ne nous sera pas interdit de pousser plus loin nos ambitions. D'ores et déjà nous devons nous préparer à devenir exportateurs de produits agricoles. Nous étions exportateurs avant-guerre d'un nombre de produits limités ; il faut travailler à augmenter le rendement de ce que nous appellerons nos anciens chefs d'exportation et, à côté des anciens, en créer si possible de nouveaux.

Un tel programme suppose une intensification de notre production agricole poursuivie avec constance et surtout avec méthode après examen des voies et moyens offrant les meilleures chances de réalisation. Ce sont les idées directrices dont auront à s'inspirer tous ceux qui doivent être, chacun dans sa sphère, les collaborateurs de cette œuvre qu'on a appelée la Renaissance agricole que nous avons la tâche de dégager.

Nous ne nous dissimulons pas les difficultés d'une pareille synthèse ni par conséquent la témérité qu'il y a de notre part à la tenter. Notre excuse c'est d'avoir conscience que, si imparfait que soit notre essai, il aura quand même son utilité, en provoquant les réflexions et en amenant de plus qualifiés à reprendre ce que nous n'aurons qu'ébauché.

Au surplus une pensée infiniment consolante pour ceux qui cherchent la vérité avec le sentiment de leur impuissance à l'atteindre, c'est que, suivant le mot de Renan, l'humanité n'arrive à la vérité que par des erreurs successives. Tout n'est donc pas perdu de l'effort de ceux qui cherchent là même où ils se trompent. Leurs erreurs ont une utilité, puisqu'en se trompant ils fraient la voie à d'autres et jalonnent la route qui mène à la vérité.

Nous disons que nous ne nous dissimulons pas les difficultés de la tâche ; l'une, et non des moindres, c'est dans une matière aussi complexe de classer les problèmes pour les examiner dans un ordre satisfaisant au point de vue de la logique. Nous avons pensé un instant adopter la méthode qui aurait consisté à ranger les problèmes par ordre d'importance décroissante. A la réflexion nous avons cru plus sage de renoncer à cette méthode, parce que l'ordre d'importance est chose relative qui varie notamment suivant les régions qu'on envisage. Le problème de la main-d'œuvre, par exemple, s'il prime tous les autres pour les régions de grande culture, présente incontestablement un intérêt moindre pour les régions de petite culture. Pour celles-ci se seront peut-être les questions d'association, qui d'une façon générale auront le pas sur les autres, avec ici application surtout au crédit, à la coopération de production, ailleurs à l'assurance. L'importance des problèmes soulevés est conditionnée par des éléments qui varient avec chaque région et on ne peut pour cette raison établir un classement par ordre d'importance qui ait la prétention d'avoir une valeur absolue et une portée universelle.

Ces considérations nous ont amenés à adopter un ordre de classement basé sur un principe différent.

Puisque nous envisageons le problème de la meilleure organisation à donner à notre production agricole, nous avons cru logique d'examiner tout d'abord la question de savoir à qui l'œuvre devait être confiée : doit-elle être remise à l'Etat ou rester le domaine des initiatives privées ? C'est la question primordiale à résoudre.

Cette question résolue et résolue dans le sens des initiatives privées, se pose le problème et des dimensions à donner aux entreprises privées et du choix à faire entre les différents modes d'exploitation :

culture directe ou amodiation, deux ordres de questions qu'il convient d'envisager en quelque sorte soudées parce qu'elles se pénètrent et s'enchevêtrent.

Les tenants de la culture directe pronent en effet celle-ci sous la forme de la petite et de la moyenne exploitation, si bien que le problème de la répartition de la propriété vient se mêler au problème de l'exploitation, les deux questions finissant par n'en faire plus qu'une seule et c'est sous cet aspect que nous serons amenés à les étudier.

Le fait même que beaucoup à l'heure actuelle s'accordent à proclamer l'excellence de l'exploitation par le paysan propriétaire, nous conduira ensuite à envisager les mesures qui sont proposées comme susceptibles d'augmenter l'importance de la propriété paysanne. Nous aurons à passer en revue la série des suggestions tendant à faciliter aux éléments paysans l'accession à la propriété ; nous aurons à discuter la valeur et l'opportunité de cette politique, car, si l'accession à la propriété des masses rurales est chose en soi souhaitable, ce mouvement d'accession n'a peut-être rien à gagner à prendre une allure trop précipitée. En tout cas c'est un point sur lequel il y a matière à discussion et où des réserves peuvent être utilement formulées.

Par contre il semble bien que l'unanimité peut être tenue pour acquise, au moins sur la question de principe, quand il s'agit du problème d'un meilleur aménagement du sol à réaliser. A l'heure actuelle, à peu près partout, l'émiettement du sol en parcelles trop nombreuses et trop exigües est la plaie de notre agriculture. Le développement du machinisme s'en trouve entravé. Une politique de réunion parcellaire s'impose donc comme d'urgence immédiate, le principe ne saurait être contesté. Le point délicat c'est celui des voies et moyens avec les échanges individuels et collectifs à organiser et les précautions à prendre pour mener à bien une série d'opérations très délicates. C'est cet ensemble de questions qu'on classe volontiers sous l'étiquette *remembrement* qui nous retiendra, une fois liquidé le problème des modes d'exploitation.

Après quoi nous nous proposons de grouper dans une étude d'ensemble tout ce qui touche à l'organisation du travail dans l'entreprise agricole : problème de la main-d'œuvre sous ses aspects multiples, recrutement du personnel et moyens de retenir à la terre les éléments qui subsistent l'attraction de la ville et de l'usine ; problème du développement du machinisme comme moyen de pallier la disette de main-d'œuvre ; problème de l'introduction à la ferme des forces comme la vapeur et surtout l'électricité.

(A suivre.)

## LES RECOLTES

### CÉRÉALES

Les battages occupent la culture qui se trouve déçue dans ses espérances par le résultat de la récolte. De partout s'élèvent des plaintes sur le rendement qui, en fin de compte, malgré toutes les notes officielles si optimistes, reste très au-dessous des chiffres de l'an dernier, tout au moins dans notre région.

En serait-il de même dans les autres départements grands producteurs de blé comme le nôtre ? Cela est fort possible, disons même probable si nous regardons la fermeté des cours depuis huit jours. Alors que l'on traitait la semaine dernière assez facilement de 78 à 80 ou 81 fr. suivant les régions, il faut voir les cours aujourd'hui plutôt entre 81 et 83 fr., peut-être mieux même, nous assure-t-on.

Les 79 millions de quintaux du Ministère, nous ne disons pas du Ministère, de l'Agriculture, devront être fortement diminués à la seconde estimation. Nous voulons bien croire à la difficulté grande de prévoir des rendements avant la fin des battages et même de la coupe des céréales. Mais raison de plus pour être un peu plus circonspect. Si l'an dernier les estimations premières des Services agricoles étaient notoirement pessimistes, il pourrait bien se faire qu'elles soient cette année par trop optimistes.

(Voir la suite en 4<sup>e</sup> page.)

## Cours des Marchés de gros

Sauf variations  
et à titre de renseignement

### GRAINS ET FARINES

Nantes, le 31 août 1923.

		PRIX DES 100 KILOS	
Froment .....	1923	82 à 83	
Seigle .....	»	56 à 58	
Avoine .....	»	55 à 56	
Orge .....	»	56 à 58	
Sarrasin .....	»	» à »	
Son .....	»	48 à 50	
Fèves .....	»	74 à 75	
Farine .....		110 à 112	

### FOURRAGES

Foin, les 500 k. hors ville	60 » à 65 »
Paille, —	80 » à 90 »
Foin, les 500 k. en ville	95 » à 100 »
Paille, —	110 » à 120 »

### VINS (prix nominaux)

Muscadet 1 <sup>er</sup> choix, nu, 1922...	160 à 170
Muscadet 2 <sup>e</sup> choix, nu, 1922...	140 à 150
Gros-plant 1 <sup>er</sup> choix, nu, 1922...	80 à 100
Gros-plant 2 <sup>e</sup> choix, nu, 1922...	65 à 80

### BESTIAUX

Paris-La Villette, le 30 août 1923.

Espèces	Amenés	Vendus	Kilo sur pied		
			1 <sup>re</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>
Bœufs .....	1.452	1.382	3.96	2.95	2.50
Vaches .....	863	823	3.90	2.85	2.75
Taureaux .....	205	196	3.54	2.70	2.50
Veaux .....	1.402	1.349	5.34	3.90	3.35
Moutons .....	8.098	8.041	5.50	4.45	3.60
Porcs .....	2.154	2.154	6.30	6.20	6.00

## PRODUITS DIVERS

Sauf variations

### SAVONS (marques diverses)

Blanc, 72 % huile.....	275 »
Blanc, 64 ou 60 % huile.....	260 »
Bleu pâle.....	240 »

Les 100 k. en barres sur wagon Nantes ou en sortie d'octroi pour 1/2 caisse de 70 k. environ.

Majoration de 2 fr. par 100 k. pour livraisons en morceaux de 400 et 500 grammes.

Blanc, de Marseille, qualité extra pure, 72 % huile, en barres...	259 »
Les 100 k. par caisses de 50 k. en sortie d'octroi ou sur wagon Nantes.	
Blanc, de Marseille, qualité extra pure, 72 % huile, en morceaux	261 »

### HUILE A MANGER

Huile d'olive extra vierge garantie pure, l'estagnon de 10 k.....	70 »
l'estagnon de 5 k.....	35 50
Huile de table extra douce La Dédicace, l'estagnon de 10 k.....	55 »
l'estagnon de 5 k.....	28 »
Huile d'olive garantie pure, l'estagnon de 10 k.....	65 »
Huile de table La Cardinale, l'estagnon de 10 k.....	50 »
Franco toutes gares ou pris à Nantes.	

## VIGNES AMERICAINES

Les plus beaux plants de vigne, meilleur marché que partout ailleurs, authenticité et sélection garanties.

Etabl<sup>s</sup> Eugène GIRAULT o.œ

PÉPINIÉRISTE-VITICULTEUR

Jaunay-Clan (Vienne) « » Téléph. N° 3 et 0.75

Exposition N° Paris 1911 : 1<sup>er</sup> Prix, Médaille d'Or  
Hors Concours - Membre du Jury

60 HECTARES VIGNOBLES & PÉPINIÈRES

Plants greffés des meilleures variétés

Producteurs directs recommandés - Vastes Champs de Pieds-Mères - Champs d'expériences

PRIX MODÉRÉS - COMMANDES & EXPÉDITIONS SOIGNÉES

La Maison accepterait Représentant sérieux



C'est aux Pépinières Girault que nous devons nos plus belles grappes.

## PRODUITS DIVERS

pour la nourriture du bétail  
pouvant être fournis par le Syndicat  
Tous ces prix sans engagement

Riz Saïgon importation n° 2 type	
Java .....	96 »
Brisures de riz 1 et 2.....	92 »
Brisures de riz Cargo (sacs de 100 kilos) .....	manq.
Farine basse de riz (sacs de 75 k.)	59 »
Remoulage de fèves (sacs de 75 k.)	59 »
Les 100 kilos pris à Nantes ou sur wagon Nantes.	
Diminution de 2 fr. par 100 kilos pour les marchandises prises à l'usine de Chantenay ou sur wagon Chantenay.	

### TOURTEAUX EN FARINE ET EN PAINS

Arachides Rufisque extra blanc...	manque
Arachides Rufisque blanc.....	80 »
Arachides Rufisque courant.....	manque
Les 100 kilos, wagon Nantes ou en magasin logés en sacs de 75 kilos.	

Arachides décortiqués marque T. F. D., en sacs de 75 kilos sur wagon Chantenay, les 100 kilos .....	manque
---	--------

Coprah en pains.....	manque
Palmistes, en farine, en sacs de 50 kilos, sur wagon Chantenay, les 100 kilos.....	manque

Tourteau de maïs broyé.....	75 »
Manioc en cossette.....	82 »
Manioc en farine fine.....	96 »
Manioc en farine extra-fine.....	100 »
Farine grasse de maïs PRIMA.....	90 »
Granulé condensé pour volailles... 71 »	
Les 100 kilos logés sur wagon.	

Poudre d'os alimentaire.....	65 »
Farine d'os alimentaire.....	70 »
Les 100 kilos logés, sur wagon Vertou	
Aliment mélassé P. « Intensif ».....	45 »
Les 100 kilos logés, livrés en sacs de 75 kilos	
Son mélassé.....	60 00
Les 100 kilos logés, en sacs de 75 kilos sur wagon Chantenay	

Avoine de pays nouvelle sur demande	
Avoine d'Amérique.....	67 »
Blé noir.....	80 »
Orge d'Algérie.....	60 »
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes ou pris à Nantes	

### AVIS. - DROITS D'OCTROI

Presque tous les produits ci-dessus sont grevés de droits d'octroi à l'intérieur de Nantes. Pour obtenir le bénéfice de leur remboursement à la sortie, il faut une expédition de 100 kilos minimum. Nous engageons donc nos adhérents qui nous demandent des tourteaux ou autres produits livrables en sacs de 50 ou 75 kilos, à nous les demander par 2 sacs au moins, autrement nous serons obligés de majorer les prix de vente, de ces droits d'octroi.

Annonces insérées  
sans aucune intervention du Syndicat

### VOITURES D'ENFANTS

OCCASIONS ET NEUVES

ACHAT - ECHANGE - RÉPARATIONS

MAINGUY, 23, Chaussée de la Madeleine - NANTES

Nous ne nous riquerons pas à donner un avis personnel pour notre département. Citons seulement le chiffre de 900 kilos à l'hectare donné par les Services agricoles, résultant d'une évaluation totale de 1.093.500 quintaux contre 1.492.070 quintaux en 1922. Le poids moyen de l'hectolitre ne ressortirait qu'à 75 kilos seulement. C'est évidemment un poids moyen, bien peu élevé pour des blés ramassés et battus par une température plutôt sèche et élevée, mais il ne faut pas perdre de vue que précisément les chaleurs intenses de juillet ont empêché le bon développement normal des blés dans l'épi avant leur maturation complète. Petite récolte en résumé.

Les avoines sont mieux estimées et nous aurons sûrement une récolte convenable. La qualité influence les cours qui ont sensiblement monté depuis une quinzaine. Les avoines du centre de la Bretagne ont passé de 52, 53 fr. à 56, 57 fr. Les bonnes avoines grises de Vendée et du Poitou ont subi la même marche.

Les orges de pays sont très recherchées. Nous avons reçu dans notre port des orges d'Algérie qui peuvent faire de très bonne mouture pour le bétail.

En blé noir il y aura comme pour le blé une réduction sensible de la quantité récoltée sur celle primitivement espérée. Les vents desséchants ont altéré la grenaison qui n'est pas en rapport avec la floraison de fin juillet. On a commencé la coupe un peu partout.

## VINS

La demande est un peu meilleure dans les gros-plants dont les prix ont plutôt remonté. La distillation a assaini la situation en débarrassant les celliers des vins défectueux comme degré, gros-plants et producteurs directs.

Pour les muscadets il y a toujours un bon petit courant d'affaires. On ne traite pas de grosses quantités à la fois, mais on y revient assez souvent, ce qui prouve que l'écoulement est normal, nous osons même dire facile, en nous appuyant sur les quantités sorties des celliers et passées définitivement à la consommation, ce qui nous est démontré par les chiffres officiels des sorties de chez les récoltants d'une part et les stocks existant chez les marchands de vins en gros.

La prochaine récolte, dite récolte pendante, sera plus abondante que la précédente pour les gros-plants, mais très inférieure pour les muscadets qui ne donneront qu'une petite moyenne. Ne perdons pas de vue que l'on considère pour les muscadets comme bonne moyenne celle qui atteint 15 à 16 barriques à l'hectare. Ferons-nous la moitié dans tout le vignoble ? Ce n'est pas sûr, aussi le commerce commence à s'agiter et nous ne nous avançons pas beaucoup en disant qu'il est dès aujourd'hui disposé à payer de gros prix s'il se trouve devant des vins bien constitués dont la réussite laisserait entrevoir la quasi-certitude de se procurer des vins de bouteille, ce que l'on n'a trouvé nulle part dans la récolte de 1922. Nous savons qu'on a déjà entamé des pourparlers auprès de propriétaires dont les produits ont toujours joui d'un bon renom.

## OFFRES ET DEMANDES

Afin que ce service spécial puisse être assuré d'une façon parfaite, nous prions nos adhérents qui ont demandé une insertion soit pour les offres soit pour les demandes, de nous faire connaître le résultat obtenu à la suite des différentes propositions qui leur ont été soumises, cela évitera des correspondances devenues inutiles lorsque le but recherché est atteint.

### OFFRES

87. — A vendre une vis de pressoir à long fût, état neuf. Diamètre 65 m/m, longueur 2 m. 30.

89. — A louer à 1/2 fruits pour le 24 avril 1924, une ferme de 26 hectares environ avec vignes et prairies, située à 7 kilomètres de Clisson.

## ANNONCES INSEREES SANS AUCUNE INTERVENTION DU SYNDICAT

A VENDRE 250.000 plants de vigne greffés et producteurs directs recommandés, authenticité et sélection garanties, prix défiant toute concurrence, s'adresser à M. E. GIRAULT, domaine de la Ronde, à JAUNAY-CLAN (Vienne) téléph. 3. — 60 hectares vignobles et pépinières, commandes et expéditions soignées.

### Chaux pour l'Agriculture

#### Chaux de Montjean

Grosse chaux, en belle pierre blanche ..... 68 »  
Chaux menue, ou cendre de chaux 30 »  
Chaux agricole, mélangée..... 65 »  
Les 1.000 kilos sur wagon départ  
Poids de l'hectolitre de grosse chaux, 92 à 95 kilos.  
Pureté : 90 o/o de chaux pure.

#### Chaux grise de Saint-Pompain (Deux-Sèvres)

52 fr. le mètre cube franco toutes gares grands réseaux, Sud de la Loire.  
57 fr. le mètre cube franco toutes gares grands réseaux, Nord de la Loire.  
Poids du mètre cube, environ 7 à 800 k.

90. — A vendre un beau basset, pattes droites, taille 0 m. 45 (3° chasse) tricolore, très bon lanceur. Prix à débattre.

92. — A louer à 1/2 fruits pour le 1<sup>er</sup> novembre 1924, une ferme de 24 hectares 1/2 dont 10 hectares 80 en prés et située à Saint-Etienne-de-Montluc.

93. — A vendre poulain 3 ans, 1 m. 55, bai, dressé à la voiture et aux travaux agricoles, très doux.

94. — A vendre une jument de 10 à 12 ans apte à tous travaux agricoles, peut servir pour la voiture.

95. — A vendre jument 6 ans, demi-sang, bonne origine, très douce, pour la voiture.

96. — A vendre : 1° chiots et chiottes « Setter Gordon », très belle origine, 3 mois. Pédigrée ;

2° Chien « Setter Gordon », 14 mois, commencement dressage. Pédigrée. Essai sur place.

97. — A vendre une pompe à vin cuivre jaune, débit 35 hectolitres à l'heure. Bon état.

98. — A vendre : 1° 25 barriques nantaises chêne, vides de vin blanc. Bon état ; 2° 1 break wagonnette 6 places, avec ou sans tapissière. Bon état.

99. — A vendre chienne épagneule Laverack, 8 ans, arrête et rapporte parfaitement, ou sa fille 9 mois, dressée pour apporter, sera apte à chasser cette année.

100. — A vendre faute emploi, pulvérisateur américain « Harrow », 12 lames, largeur 2 mètres, avec siège. Etat neuf.

### DEMANDES

59. — On demande un pressoir à cage pouvant faire 20 barriques de vin.

60. — On demande à acheter un petit mulet.

61. — On demande pour Nort-sur-Erdre un ménage cultivateur-jardinier, femme basse-cour.

62. — On demande ménage jardinier très compétent pour s'occuper, sous la direction du propriétaire, de l'exploitation d'un grand jardin en culture intensive. Pourcentage sur la vente des produits.

63. — Agriculteur, 20 ans de pratique, connaissant toutes cultures, élevage, régie de propriétés, demande place dans département Loire-Inférieure ou départements limitrophes pour diriger exploitation.

64. — On demande pour la Limouzinière, aide-vigneron célibataire ou marié, sachant soigner les chevaux, si marié femme occupée dans le vignoble.

65. — On demande à acheter 2 ou 3 bassets très bons sur lièvres et lapins.

Le Gérant : Th. FIGEE.

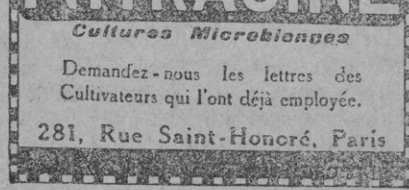
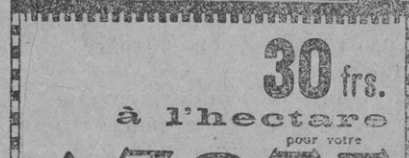
### Sellerie - Bourrellerie

## DUPERTUIS

Successeur de DAULÉE

32, Rue Saint-Clément - NANTES — Téléph. 2.84

ARTICLES DE LUXE ET DE COURSES



Tout le monde Peintre avec

# 1<sup>re</sup> Peinture Bourey

PRÊTE A L'EMPLOI, SOLIDE & ÉCONOMIQUE  
EN TOUTES NUANCES ET EN BOITES  
DE TOUTES CONTENANCES

Depot à NANTES :  
DROGUERIE MARTINET Y, 10, Quai du Port-Maillard

## PHARMACIE DE LA PETITE-HOLLANDE

O. PILLET, 4, rue Haudaudine et 149, quai de l'Hôpital, Nantes

PRODUITS DE PREMIER CHOIX → BAISSÉ DE PRIX



**UNIVERSEL ENSACHEUR TRIOU** COUTE 75 Frs FRANCO  
RAPPORTE 20 Frs PAR JOUR  
ETABLISSEMENTS "TRIOU" à MONTGERON (S. & O.)